

## Les trois visites au Val-de-Grâce de Jean-François Coste \*

par Jean-François LEMAIRE \*\*



*Portrait de Jean-François Coste dessiné et gravé par Ambroise Tardieu (B.N.)*

Puisque nous avons le privilège de nous trouver au Val-de-Grâce, puis-je, avant d'évoquer les trois visites qu'y fit Jean-François Coste, me tourner vers le médecin général inspecteur de Saint-Julien (1) et rappeler que Coste fut le seul médecin militaire à détenir à la fois les brevets tout à fait distincts de Premier médecin des armées (de terre) et de médecin de la marine. Le second lui avait été accordé en 1783, en hommage aux responsabilités qui furent les siennes vis à vis des équipages aux différentes phases de l'intervention du corps expéditionnaire de Rochambeau en Amérique. Certes, d'autres médecins militaires du temps débutèrent leur carrière dans la marine, tels Larrey ou Broussais, mais à la base et brièvement. Rien à voir avec le parchemin adressé au Premier médecin des armées par le maréchal de Castries, ministre de la marine.

Coste tenait à ce titre dont il toucha ponctuellement la pension durant même les soubresauts de la Révolution.

### **Mai 1793**

Mais revenons à terre. A Paris, courant 1792 où l'offensive prussienne n'a pas seulement déclenché les massacres de septembre. Elle a également incité le Comité de Salut Public à mesurer la capacité d'accueil des hôpitaux de la capitale, celle en particulier de

\* Comité de lecture du 28 mars 1998 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

\*\* 97 rue du Bac, 75007 Paris.

l'hôpital militaire du Gros Caillou (2), si les combats devaient se rapprocher. Incontestablement, il est urgent d'en repousser les murs, ce qui place le Comité face à un choix : agrandir le vieil hôpital du Gros Caillou ou créer une nouvelle structure dans l'abbaye du Val-de-Grâce, dont la vingtaine de religieuses qui l'occupaient ont été délogées dès 1791. Mais, sait-on si le monastère si cher à Anne d'Autriche peut être remodelé en hôpital ?

Les 10 et 11 mai 1793, Coste, le chirurgien Dezoteux et le pharmacien Bayen retrouvent l'architecte Roucelle, spécialiste des établissements militaires, au Gros Caillou qu'ils parcourent jusque dans son moindre recoin, puis, ensemble, vont faire de même au Val-de-Grâce. Le soir, fourbus, tous quatre sont d'accord. Un établissement, tel que le souhaite le Comité de Salut Public et le décrit le Conseil de santé, *"serait presque impossible dans l'hôpital actuel du Gros Caillou, tandis que le local du Val-de-Grâce offre toutes les facilités qui pourraient concourir à sa perfection"*. Seule restriction : l'église même qui, par sa configuration, leur paraît *"plus propre à servir d'entrepôt à quelque objet de magasin qu'à y placer des malades"*. Pour le reste, tout est aisément adaptable, les cellules du premier étage débarrassées de leurs cloisons pouvant permettre d'héberger jusqu'à 300 hospitalisés. Au-dessus, *"le magnifique grenier"* bénéficiant des meilleures conditions d'aération, serait à même d'en accueillir autant. Au rez-de-chaussée, deux salles basses pourraient être affectées *"aux blessures graves"*, d'autant qu'à proximité *"une multitude de petits appartements isolés peut fournir des logements aux officiers de santé et aux agents de l'administration"*. Au milieu du cloître, à l'emplacement des parterres dont les religieuses étaient si fières, *"un promenoir très considérable et très bien planté offrirait beaucoup d'avantages aux convalescents"* avec, s'il pleuvait, la possibilité de se replier sous les arcades. Tout convient donc parfaitement, y compris *"la pharmacie qui existe encore presque dans son intégrité"*. Il ne faudrait pour la réactiver *"d'autres précautions que celle d'y rétablir la propreté"*. Enfin, le Val-de-Grâce offre la possibilité d'installer *"un potager immense qui donnerait des légumes frais et, si l'on jugeait à propos, il serait facile de se procurer dans cet établissement d'excellent lait et, presque sans frais, puisqu'il s'y trouve une écurie et de l'herbe en abondance"*.

Le 17 mai, le Conseil de santé entérine le rapport de ses trois délégués et communique au Comité de Salut Public un avis aussi enthousiaste dans le fond que pâteux dans la forme. Il ne comprend qu'une seule phrase, mais il est sage de prendre son souffle :

*"il est donc possible d'installer dans l'abbaye une école clinique de médecine, de chirurgie et de pharmacie, propre à servir de modèle aux institutions d'un genre dont la prompt restauration est impérieusement exigée par l'intérêt de la science, par celui du service de santé militaire, qu'il est si essentiel de rendre à sa première uniformité et dans lequel il importe que les candidats soient initiés par des hommes que leurs talents, leurs expériences et leurs succès dans cette carrière appellent à ces importantes fonctions"* (3).

On notera au passage la référence à l'école clinique de médecine. Ainsi, cette nouvelle vision de la médecine, cette formation au lit du malade, cette révolution culturelle qu'on retrouve dans les écrits de Coste dès 1772 (4), et à laquelle Vicq d'Azyr donnera tant, en est-elle aux ultimes étapes de son cheminement dans les esprits (5) avant de spectaculairement voir le jour lors de la création des écoles de médecine en 1795. Il est en outre important de noter que, quelles que soient ses vicissitudes ultérieures,

le Val-de-Grâce n'est pas d'abord un hôpital auquel une école se trouvera ensuite associée. Il est bien dès l'origine les deux à la fois. Pour l'heure, la création de l'hôpital militaire de Paris, ci-devant abbaye du Val-de-Grâce, reçoit dans les jours qui suivent l'aval du Comité de Salut Public, puis de la Convention qui, le 3 juillet 1793 (13 thermidor an I), vote le décret correspondant.

### Octobre 1796

Dix-huit mois passent. Malgré les vides qui, par nappes, s'observent dans ses travées, la Convention assure la continuité entre la République terroriste et la République thermidorienne. Le 29 octobre 1795 (7 brumaire an IV), un nouveau décret confirme celui de 1793. A Coste de préparer la venue des premiers hospitalisés, dont l'installation est confiée à Percy, de ciseler aussi le discours d'ouverture de cette "*Maison du Val-de-Grâce*" qui ne tardera pas, en couronnement de ses efforts, à jouer le rôle et à prendre l'appellation d'*Hôpital d'instruction*. Mais le nouvel établissement n'est pas encore officiellement installé qu'un scandale éclate. Signée d'un nommé Bobin et adressée directement au ministre de la guerre, alors Petiet, une lettre dénonce la maladresse opératoire de Larrey qui "*de huit malades opérés (...) n'en a sauvé qu'un*" alors que, dans le service voisin, Barbier (6), "*sur neuf opérations, n'a perdu qu'un seul malade*". C'est, à quelques semaines de l'inauguration de l'hôpital destiné à être la vitrine du Service de santé, le risque d'une campagne de dénigrement. Aussi Petiet (7) demande-t-il à Coste, qui se plonge dans les dossiers, de s'interdire toute "*proscratination*" (8). Des chiffres moins tendancieux apparaissent alors : sur quatorze opérations réalisées par Larrey, le nombre des guérisons monte à neuf, chiffre très remarquable pour l'époque. Tout devrait donc rentrer dans l'ordre, sinon que le jeune chirurgien veut prendre immédiatement sa revanche et une nouvelle querelle surgit sans tarder entre Barbier et lui. Cette fois, il a tort et le ministre le désavoue sèchement.

Deux mois à peine avant l'ouverture du nouvel hôpital d'instruction, Larrey serait bien imprudent de brasser l'air davantage. Ce dont il semble finir lui-même par convenir, Coste ayant sans doute su trouver les mots apaisants. Du moins momentanément, car, le 23 octobre 1796 (2 brumaire an V), au lendemain même de l'inauguration officielle, le Premier médecin reçoit de son fougueux cadet un mémoire relatif aux "*Blessures par armes à feu*" axé sur l'urgence de l'évacuation des victimes, donc de ces ambulances volantes dont il entend bien que l'on sache qui en est l'inventeur.

Quelques jours plus tard, Coste en accuse réception :

*"J'avais déjà de grandes dispositions à adopter l'affirmative sur la question relative à la promptitude dans les opérations jugées nécessaires à la suite des accidents majeurs causés par les armes à feu. Vous me paraissez avoir allié d'une manière si directe la force du raisonnement à l'autorité de l'expérience qu'il resterait peu d'objections plausibles aux partisans de la temporisation. Oui, certainement, je vous rendrai ce que je ne savais pas qu'il vous fut dû à cet égard, et je le ferai avec d'autant plus d'empressement que j'en aurai à reconnaître votre zèle et vos talents"*.

Cette lettre est intéressante, du moins en ce qui concerne les rapports entre les deux hommes. Coste ne l'écrit pas au titre de l'inspection. Sa lettre est personnelle et il la rédige simplement parce que, dans son discours, il n'a pas fait allusion aux ambulances

volantes. Il ne savait pas, dit-il, ce qui rend perplexe car, qui, sinon lui, aurait dû être au courant (9). Mais là n'est pas la question. Du moins aujourd'hui.

### **Juillet 1816**

Vingt ans s'écoulaient dans le tonnerre des batailles napoléoniennes. Si l'enseignement clinique a pris force de loi, la formation des chirurgiens militaires n'a pas paru indispensable au Premier consul. Que les intéressés se forment donc sur le terrain ou sur la masse ! En 1803, l'hôpital d'instruction est fermé, biffé d'un trait de plume pourrait-on dire. Seul, subsiste le secteur d'hospitalisation. Aux décisions du Premier consul, l'empereur ne changera rien.

Vingt ans ont donc passé. Coste a quitté le théâtre des combats, renvoyé à Paris avec beaucoup de désinvolture et un zeste de gauloiserie (10). Aux Invalides, il conserve intactes sa rancœur vis à vis de Napoléon, mais aussi son idée fixe vis à vis des hôpitaux d'instruction. Heureux équilibre ! Pour entrer en grâce auprès de Louis XVIII, la rancœur sera du meilleur effet et, du coup, fera passer l'idée fixe. Ainsi les hôpitaux militaires d'instruction seront réinstallés par le moins militaire des souverains. Telles sont les choses. Le 17 avril 1816, le règlement accompagnant leur réouverture paraît au journal officiel. Transmettant au Conseil de santé le texte définitif, Gouvion Saint-Cyr avait précisé que le début des cours se prêterait à une "*séance d'inauguration solennelle, honorée de la présence des autorités militaires*". A Paris la réouverture du Val-de-Grâce comme centre de formation aurait dû normalement revenir à Desgenettes. Mais qui peut ignorer le plaisir qu'aurait Coste à intervenir de nouveau en ces lieux, à l'évidence pour la dernière fois. Les archives ne détiennent aucun ordre du ministre, ni trace d'une quelconque négociation entre les deux protagonistes, mais on voit mal Desgenettes contrecarrer le vœu de son "ancien" au moment où celui-ci vient justement de faire oublier sa présence à la Grande Armée durant les Cent-Jours.

Le 1er juillet 1816, voilà donc Coste vivant le plus beau jour de sa vie (11). Mais celui-ci est venu tard, et si l'intéressé en jouit intensément, ne serait-ce que par son côté insolite, son dernier discours n'est plus de la veine des précédents. L'année même où Laennec découvre l'auscultation, véritable pierre de Rosette de la médecine moderne, il est dommage que les derniers propos de Coste n'aient pas, face aux étudiants, reflété cet esprit clinique qui l'aura pourtant animé toute sa vie et dont il peut revendiquer d'avoir été, au regard de ses contemporains, l'un des précurseurs.

Après une introduction anodine, le héros du jour en vient à brosser deux portraits qui lui tiennent visiblement à cœur, Parmentier en premier lieu, puis Heurteloup ensuite :

*"Le tout bon Parmentier (passez-moi, messieurs, cette expression du cœur qu'aucune autre ne remplacerait), dont sa fertile et ardente philanthropie semblait, chaque jour, produire de nouveaux germes ; Parmentier ne s'écartait, pour ainsi dire, à la conférence, que pour revenir toujours au centre de ses devoirs d'inspecteur et de Premier pharmacien des armées. C'est ainsi que, secondé par l'estime, l'amitié et la confiance de ses collègues, il parvint à placer la pharmacie militaire au rang qu'elle devait occuper, c'est ainsi que, par l'ascendant de ses connaissances, de ses découvertes, de son expérience, il devint, en quelque sorte, l'oracle des pharmaciens militaires ; c'est ainsi qu'héritier des vertus de Bayen, pour lequel il avait eu le même*

*culte, il lui succéda dans le patriarcat de cette famille devenue si intéressante de nos jours”.*

En ces quelques phrases, on voit ce qui était encore hier l’apothicairerie devenir la pharmacie. Certes, il est encore prématuré d’associer celle-ci à la thérapeutique, mais, dans cette évocation d’une activité *“devenue si intéressante de nos jours”*, on perçoit que cette perspective n’est plus bien lointaine.

Injustement écrasé par les statures de Percy et de Larrey, Heurteloup mort trop tôt, fut largement méconnu, même de ses contemporains. Son portrait n’en a que plus de valeur :

*“Heurteloup, l’homme le plus ami de la vérité et de la justice, le plus en garde contre la prétention et le népotisme, le plus rigide observateur de ses devoirs en tout genre, était né pour la chirurgie et pour la chirurgie militaire. Il en avait approfondi l’étude, il s’en était rendu propres tous les procédés. Sa main elle-même, remarquable par la beauté et la régularité de ses formes, fut reconnue pour l’instrument le plus précieux, le plus susceptible d’exécuter les sages et savants conseils de son expérience.”.*

Et l’orateur de tenter d’imaginer ce qu’aurait été leur émotion, à l’un et à l’autre, s’ils avaient vécu jusqu’à cette restauration des hôpitaux d’instruction.

Mais l’évocation d’une restauration en appelle une autre, et c’est justice, pour lui, que ce soit la restauration de *“la monarchie légitime et héréditaire”* au sein de laquelle Coste entend saluer *“ces antiques asiles de salut”*, ces hôpitaux de l’Ancien Régime où le niveau de guérison était considéré comme le meilleur en Europe et qui, par l’incompréhension des régimes nés de la Révolution, étaient devenus, à Paris même, des foyers de contagion et de mort.

*“L’admission indiscrète de l’homme de guerre dans les hospices civils n’a-t-elle pas dénaturé l’institution de ceux-ci ? Le pauvre n’en a-t-il pas été cruellement éconduit ? N’y a-t-il pas été négligé, comme le soldat a été avili par le rapprochement de l’indigence dont il ne doit jamais être atteint ?”* s’interroge-t-il avant d’évoquer, d’une voix émue, la Révolution, *“ses torches dévastatrices et cette hache parricide qui ne frémit point d’immoler la tête la plus chère à la France, la tête auguste et sacrée du meilleur des rois”.*

De toute cette période, un seul homme trouve grâce aux yeux de Coste, c’est Petiet. A quel titre ? Bien évidemment parce qu’il aura été *“assez heureux, peut être assez adroit, pour faire adopter au Directoire exécutif un très bon plan d’hôpitaux militaires d’instruction”* et ceux-ci *“prospérèrent jusqu’à l’époque la plus honteuse de toutes”*, autrement dit l’Empire sur lequel l’orateur glisse avec élégance.

Le moment est venu de conclure par un hommage au roi, par définition vibrant. Coste ne s’y soustraira pas, usant du lyrisme de circonstance, avec mesure néanmoins :

*“Béni soit le jour où SM nous a rendu, non pas les bons sentiments, toujours inaccessibles aux efforts de quelque tyrannie que ce puisse être, mais la liberté de les manifester avec toute l’énergie de nos cœurs ! Vive le roi ! Messieurs, vive le roi ! Soient à jamais et jusqu’à la consommation des siècles assis sur le trône des lis, les descendants de l’auguste famille des Bourbons, vive le roi !”.* (12)

Vive le roi, certes, mais jusqu’à la consommation des siècles ? Ici, Coste s’emballe. Une quinzaine d’années fera l’affaire, mais qu’importe, puisque sous sa forme hospitalo-universitaire, le Val-de-Grâce était quant à lui définitivement installé.

## NOTES

- (1) Le Médecin général inspecteur de Saint-Julien est le premier directeur de l'École d'Application du service de Santé qui vienne de la marine.
- (2) Dans l'enquête de Tenon (1786), l'hôpital militaire du Gros-Caillou figure pour 264 lits. François Dezoteux (1724-1803), également chargé de l'expertise, en était le chirurgien en chef. Sous Louis XVI, il y avait, avec les encouragements du roi, créé une sorte d'école de chirurgie pratique.
- (3) Le Conseil de santé au Comité de Salut Public, minute de la lettre (MSSVDG – Val-de-Grâce).
- (4) COSTE J-F, *Du genre de philosophie propre à la médecine*, Nancy 1775
- (5) Après avoir dominées les travaux du Comité de Salubrité de l'Assemblée Constituante (septembre 1790 - juillet 1791), les vues de Vicq d'Azyr attendent dans un tiroir que Fourcroy vienne, en 1795, les y chercher et leur donner vie. LEMAIRE J-F. - 1791. *La Constitution médicale du royaume*, Les empêcheurs de penser en rond, (à paraître).
- (6) Joseph-Athanase Barbier (1767-1846), chirurgien en chef adjoint du Val-de-Grâce de 1796 à 1814. Il réussira durant toute cette période à opérer quotidiennement et à diriger l'établissement sans jamais mettre les pieds sur un champ de bataille. La Restauration ne pouvait faire moins que de créer baron un homme aussi adroit.
- (7) Cl. Petiet (1740-1806), ministre de la guerre de février 1796 à juillet 1797, intendant général de la Grande Armée jusqu'à Austerlitz.
- (8) Le défaut de remettre au lendemain. Cette expression rare, y compris à l'époque, est souvent employée par Coste jusque dans ses notes de service.
- (9) LEMAIRE J-F, *Coste, premier médecin des armées de Napoléon*, Chap VII, Stock, Paris, 1997. La lettre elle-même figure au fonds Larrey, BN, NAF.
- (10) "*Je veux des médecins qui aient des couilles*" s'exclame Napoléon devant Percy qui le rapporte fidèlement. Cette image virile, courante dans le vocabulaire militaire, sera souvent utilisée par De Gaulle "*des ministres qui aient des couilles*", "*un administrateur qui n'a pas de couilles*", etc. Foccart J, *De Gaulle en mai, journal de l'Elysée*, tome II, Fayard, 1998.
- (11) Ou l'un des plus beaux, le plus beau venant peut-être deux mois plus tard, lorsque Coste deviendra jusqu'à sa mort le seul médecin militaire à détenir le cordon noir de Saint Michel rétabli par les Bourbons.
- (12) *Recueil des mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaire*, tome 1, 1816.

## SUMMARY

*At the head of the military health's Service from 1784 up to his death in 1819, Coste dropped in on the Val-de-Grâce mainly three times. The first one in 1793 to decide if the old convent could become an instruction hospital. In 1796 for a maiden trip before Napoleon's decision to closed the hospital, and at least in 1816 to preside his reoccupation. No matter for Coste the changing forms of government that happened during this period ...*

## INTERVENTION : Pr ABELANET.

Le rapport de Jean-François Coste, après sa première visite eut-il une influence déterminante sur la Convention, l'obligeant à revoir sa décision première d'implanter au Val-de-Grâce la Maison de la Couche ? A la suite du rapport de Tenon sur les hôpitaux, les nourrices y avaient été installées avant de venir occuper l'Abbaye de Port Royal et l'Oratoire.